

Chapitre quatre

Efforts internationaux

En 1976, la Conférence du Comité du désarmement, à Genève, a donné son premier mandat au Groupe d'experts scientifiques. On leur a demandé de préciser les éléments techniques d'un éventuel système international d'échange de données sismiques et de fournir des résultats et des analyses factuelles concernant les méthodes d'échange des données.

Les mots-clés ici sont «échange international de données sismiques». Il est également important de bien s'entendre sur ce que le mandat ne renferme pas. Ainsi, le Groupe n'a pas pour but de concevoir ou de mettre au point un système international visant à surveiller le respect d'un hypothétique traité. Son objectif est bien plutôt de faciliter la vérification par un État intéressé, grâce à un échange coopératif de données sismiques pertinentes.

En d'autres termes, ce que le Groupe de Genève a fait depuis 1976, c'est de discuter des moyens techniques et sismologiques permettant de réaliser un tel échange de données parmi les pays participants. Le système, tel qu'il est conçu actuellement, rend les données accessibles à n'importe quel pays participant qui le désire. La vérification demeure une responsabilité nationale.

Les membres du Groupe d'experts scientifiques se rencontrent à Genève pendant deux semaines deux fois par année. Par suite de leurs initiatives, des expériences internationales ont été menées en 1980, 1981 et 1984 afin d'éprouver et d'améliorer un élément-clé de la surveillance mondiale, celui de l'échange rapide de données entre les nations. L'expérience d'Échange international de données sismiques qui a été menée sur une base mondiale au cours des deux mois allant du 15 octobre au 15 décembre 1984 est de loin la plus importante des expériences menées à ce jour.